



MEMO / NOTE DE SERVICE

Information previously distributed / Information distribuée auparavant

TO: Community and Protective Services Committee

DESTINATAIRE : Comité des services communautaires et de protection

FROM: Aaron Burry
General Manager, Community and
Social Services

Clara Freire, Strategic Community
Initiatives Branch, Community and
Social Services, Ext 15868,
clara.freire@ottawa.ca.

EXPÉDITEUR : Aaron Burry
Directeur Général, Services sociaux et
communautaires

Personne ressource :
Clara Freire, Direction des projets
communautaires et stratégiques, Poste
15868, clara.freire@ottawa.ca.

DATE: March 11, 2016

11 mars 2016

FILE NUMBER: ACS2016-COS-CSS-0003

SUBJECT: City of Ottawa Youth Summit Action Plan Final Update

OBJET : Dernière mise à jour sur le Plan d'action du Sommet pour les jeunes de la Ville d'Ottawa

OBJECTIF

La présente information distribuée auparavant se veut le dernier rapport d'étape sur la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet pour les jeunes (PASJ) de 2013-2014 et présente les prochaines étapes de l'élaboration d'un Plan d'action pour les jeunes (PAJ) de 2016-2018.

CONTEXTE

Le 12 octobre 2012, le maire de la Ville d'Ottawa, Jim Watson, et le conseiller Mathieu Fleury ont présidé le Sommet du maire pour les jeunes. Lors de cet événement, plus de

180 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont pris part aux discussions de groupe sur des sujets tels que l'engagement civique, l'emploi, l'entrepreneuriat, la sécurité, la santé mentale et le bénévolat. Les jeunes étaient appelés à formuler des commentaires sur la façon dont la Ville pourrait améliorer les services qu'elle leur offre.

Les idées et suggestions soulevées par les jeunes présents au Sommet ont été analysées et se résument à huit grandes priorités :

1. Communiquer plus efficacement – Créer un portail pour les jeunes et joindre ceux-ci par différents moyens, y compris les médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.).
2. Améliorer les relations – Établir des relations entre les jeunes, le corps policier, le personnel de sécurité d'OC Transpo, le personnel de la Ville et les gens d'affaires.
3. Faire participer les jeunes à la prise de décisions – Veiller à ce que la voix des jeunes soit entendue et déployer un effort concerté pour faire participer tous les jeunes, y compris les jeunes vivant avec un faible revenu, les jeunes de la rue et les autres jeunes à risque.
4. Offrir aux jeunes des occasions de mentorat – Promouvoir les occasions significatives de mentorat et les occasions d'accéder aux leaders de la collectivité, et inciter les jeunes à les saisir.
5. Donner des conseils pratiques de gestion de carrière – Diffuser l'information essentielle à l'emploi (tendances du marché, formation en français).
6. Tendre la main aux jeunes du milieu rural – Veiller à ce que des services et des programmes soient offerts aux jeunes du milieu rural, et faire un effort concerté pour connaître leur opinion.
7. Encourager le bénévolat – Faire connaître les possibilités de bénévolat, les rendre accessibles et les faire reconnaître par les employeurs.
8. Faciliter le soutien par les pairs et les interventions personnalisées – Veiller à ce que les interventions et les programmes destinés aux jeunes soient adaptés au public cible et, dans la mesure du possible, offerts par des jeunes.

Le Plan d'action du Sommet pour les jeunes de 2013-2014 comportait 31 mesures à prendre. Il visait à améliorer et à mettre à profit les services et les stratégies actuellement offerts aux jeunes par la Ville, ainsi qu'à attribuer la responsabilité de chaque mesure à un service qui s'était engagé à la mettre en œuvre dans les délais prescrits. Toutes les mesures ont été prises à même les budgets de fonctionnement existants des services.

Le PASJ, qui été examiné par des participants du Sommet du maire pour les jeunes, a été approuvé par le Comité des services communautaires et de protection le 16 mai 2013 (ACS2013-COS-CSS-0005) et par le Conseil le 22 mai 2013.

Toujours en 2013, le Conseil municipal a approuvé le financement accordé à Jeunesse Ottawa (anciennement Ottawa : l'Amie de la jeunesse) pour mettre sur pied et coordonner un comité pour les jeunes afin de s'assurer que ceux-ci jouent un rôle clé dans la promotion et le suivi de la mise en œuvre des mesures du PASJ (ACS2013-COS-CSS-0006). Depuis sa séance inaugurale le 5 février 2013, les membres du Comité d'engagement jeunesse d'Ottawa (CEJO) se rencontrent tous les mois. Le Comité est composé de 18 jeunes de différents milieux, profils et âges (15 à 25 ans). Le conseiller Fleury y siège à titre de représentant du Conseil.

ANALYSE

Le Plan d'action du Sommet pour les jeunes a été mis en œuvre en 2013 et 2014. À la fin de 2014, 29 mesures avaient été prises et 2 mesures ont été reportées.

Le PASJ a entraîné de nombreuses réalisations en lien avec les programmes et les services, la communication et l'accès aux différentes formes de soutien de la Ville. Un rapport final détaillé sur le PASJ se trouve en pièce jointe (document 1).

Voici quelques exemples des réalisations du PASJ :

- Le Comité d'engagement jeunesse d'Ottawa (CEJO) a été formé pour servir de véhicule à l'engagement des jeunes à la Ville et pour soutenir la mise en œuvre du PASJ.
- Un nouveau portail pour les jeunes sur ottawa.ca rassemble en un seul endroit les renseignements sur tous les programmes et les services destinés aux jeunes et sert de vecteur à l'engagement des jeunes avec la Ville.
- Plus de 32 présentations ont été offertes à 6 700 jeunes dans différentes écoles secondaires et organisations communautaires, présentations qui portaient sur

des initiatives de prévention du crime et de sécurité dans les transports en commun visant à sensibiliser les jeunes au rôle du personnel d'application des règlements et de sécurité dans les transports en commun.

- Un nouveau programme de mentorat pour les jeunes de la Ville a été créé afin de mettre en relation des jeunes de 15 à 30 ans avec des employés de la Ville d'Ottawa en fonction de leurs intérêts.
- De nouveaux ateliers de formation pour les jeunes sur les outils de la suite Microsoft ont été créés. Quatre séances ont eu lieu au centre-ville, à la Zone jeunesse située au 370, rue Catherine.
- Les processus de demande de bénévolat et de recrutement de bénévoles ont été simplifiés pour être mieux adaptés aux jeunes.
- Les médias sociaux (p. ex., Twitter et Facebook) sont davantage utilisés pour parler de santé et de sécurité aux jeunes et leur faire connaître les services en la matière.
- Un volet pour les jeunes a été ajouté au modèle de plan des Communications générales pour que les besoins des jeunes soient pris en compte et que les efforts de communication pour cette clientèle soient appropriés et répondent à leurs divers besoins.
- Un programme d'observation au travail pour les étudiants occupant un emploi d'été à la Ville d'Ottawa a été instauré pour promouvoir les différents emplois qui y existent au sein de l'administration municipale.
- Plus de 250 jeunes ont été mobilisés par le CEJO en 2015 pour contribuer au prochain PAJ.

Deux mesures du PASJ n'ont pas été réalisées. La mesure n° 7.2 (« Faire participer les jeunes pour rendre la stratégie de services bénévoles de la Ville plus attrayante pour les jeunes ») a été reportée, l'élaboration et l'approbation de la version révisée de la stratégie de services bénévoles ayant été repoussées.

La mesure n° 7.4 (« Offrir des possibilités de bénévolat pour les jeunes aux bureaux du maire et des conseillers ») a pour sa part été intégrée au programme de mentorat pour les jeunes. Les jeunes qui veulent faire du bénévolat auprès d'un conseiller municipal ou en prendre un comme mentor sont directement aiguillés à leur conseiller de quartier.

Plusieurs mesures du PASJ continueront de faire partie du fonctionnement régulier de la Ville (document 1).

Une mise à jour sur les progrès de la mise en œuvre du PASJ a été présentée au Comité des services communautaires et de protection (CSCP) le 17 avril 2014

(ACS2014-COS-CSS-0003). À ce moment, le personnel s'est engagé à collaborer avec le Comité d'engagement jeunesse d'Ottawa (CEJO) à l'élaboration d'un Plan d'action pour les jeunes 2016-2018.

Le Plan d'action pour les jeunes (PAJ) 2016-2018 s'inscrit dans l'initiative stratégique « Initiative pour une communauté inclusive » (n° 31) du Plan stratégique 2015-2018 de la Ville d'Ottawa.

Les Services sociaux et communautaires dirigent actuellement l'élaboration du Plan d'action pour les jeunes. En 2015, le CEJO a consulté plus de 250 jeunes de la ville pour faire la liste des enjeux qui leur tiennent à cœur et orienter le prochain plan d'action. Les résultats de cette consultation, ainsi que les idées soulevées durant le processus, seront pris en compte lors de la création de la version provisoire du PAJ 2016-2018.

CONCLUSION

Le personnel des Services sociaux et communautaires collaborera avec le Comité d'engagement jeunesse d'Ottawa (CEJO), le conseiller Fleury et les services de la Ville pour trouver des mesures à inclure dans le Plan d'action pour les jeunes 2016-2018. Les membres du CEJO participeront à toutes les étapes du processus, et le Plan sera présenté au Comité des services communautaires et de protection (CSCP) et au Conseil aux fins d'approbation en mai 2016.

Aaron Burry

Directeur Général, Services sociaux et communautaires

c.c. : Comité exécutif

Gestionnaire, Direction des projets communautaires et stratégiques

DOCUMENTATION À L'APPUI

Document 1 : Rapport final sur le PASJ